



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

AR: 1A 173 600 3207 7

**Service Urbanisme-Risque
Unité Planification Aix-Salon**

Affaire suivie par : Christophe COLOMBIER

Tél: 04 65 38 63 62

christophe.colombier@bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le

11 OCT. 2021

le directeur

à

Madame la présidente de la métropole
Aix-Marseille-Provence

A l'attention de
Monsieur le directeur général des services

Objet : Avis sur le projet de modification n°9 du plan local d'urbanisme de la commune de La Fare-les-Oliviers
Réf : Courrier de notification au préfet du 8 septembre 2021

La modification n°9 du plan local d'urbanisme de La Fare-les-Oliviers a été engagée par délibération du conseil de la métropole Aix-Marseille-Provence en date 4 juin 2021. Elle a été notifiée au préfet par courrier du 8 septembre 2021.

Cette modification porte sur des adaptations de l'OAP des Trompettes, ainsi que sur des adaptations du règlement.

Ce dossier n'appelle aucune remarque.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet de modification n°9.

Le Directeur Adjoint
des Territoires et de la Mer 13
Délégué à la Mer et au Littoral


Alain OFCARD